

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0075 du 09 au 15 Avril 2013 - Prix : 250 F CFA

Incendies/Marchés : Gilbert Bawara

"Certains cherchent à créer un rideau de fumée pour masquer la réalité et conduire la procédure dans un mauvais sens"



Le Ministre
Gilbert Bawara

In memoriam :
Grégoire Lawani,
le romantique
crooner

P.2

GREGOIRE LAWANI
AGORO ALLELE



Médias
L'association Journalistes Engagés (JE) a lancé officiellement ses activités le Vendredi dernier à Lomé



Des membres de la nouvelle association lors de la cérémonie "Journalistes Engagés" (JE), une nouvelle association de professionnels des médias, a lancé officiellement le vendredi dernier, ses activités. La cérémonie s'est déroulée à la Maison de la Presse lors d'un point de presse.

Suite page 3

Foire artisanale du TOGO :
La 6e édition officiellement lancée



La table d'honneur lors du lancement officiel. La Foire artisanale du Togo (FA-TOGO) a été officiellement lancée le vendredi dernier à Lomé pour la 6e fois consécutive sous le thème : " Mieux professionnaliser les métiers de l'artisanat au Togo "

Suite page 4

Santé:
Mission médico-chirurgicale humanitaire foraine gratuite de grande envergure de l'Ong "Aimes-Afrique" du 8 au 13 avril à Notsè et ses environs



Dr Michel Kodom, PDG "AIMES-AFRIQUE"

Les médecins de l'Ong internationale "Aimes-Afrique" posent leurs valises à Notsè (environ 90 km au nord de Lomé) et ses environs du 8 au 13 avril prochain pour une mission médico-chirurgicale humanitaire foraine gratuite de grande envergure.

Suite page 6

Météo

Mardi 9 avril
26°/33°
Très nuageux

Mercredi 10 avril
26°/33°
Averses



COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS LEGISLATIVES ET LOCALES 2013

Du 15 Mars au 14 Avril Je prends ma carte d'électeur...
ma VOIX compte

Togolais, viens, bâtissons la cité !



EDITO

LAVE TES DOIGTS D'ABORD !!!

"Qui veut moucher autrui doit avoir les doigts propres !", Proverbe danois.

Ce proverbe danois doit faire réfléchir les adeptes de la diffamation, du dénigrement, du mensonge qui pullulent ces derniers temps à Lomé et dans tous les secteurs d'activité. Notamment en politique, en journalisme, bref dans cette société qui nous a tous vus naître et grandir.

Nous avons vu dans ce petit pays de l'Afrique de l'Ouest, des gens qui aujourd'hui se font passer pour des défenseurs des droits de l'homme, juste parce qu'en discrédit et surtout en manque de côte de popularité. En pensant tromper les honnêtes citoyens, ils se trompent eux-mêmes et savent bien qu'ils ne sont pas et ne seront jamais les Jean Baptiste pour les vaillantes populations togolaises car n'ayant rien à proposer de concret, s'occupant seulement de leur égo et agissant ainsi par manque de considération et de cessation d'activités autrefois génératrices de revenus au dos des populations togolaises.

Ils sont nombreux, ces politiciens, qui miroitent depuis des décennies un changement catégorique à leurs militants mais qui surtout peinent à se définir, à se retrouver. S'il y a une chose qu'ils semblent réussir, c'est surtout, se tailler une "place" au soleil en abusant des pauvres populations, les exposant à l'inaction, à la non prise en charge, bref en éternels individus qui attendent que le bonheur descende du Ciel un beau matin, oubliant que le bonheur n'est que la résultante des efforts fournis, des sacrifices consentis et d'une meilleure organisation de vie, de combat politique.

Parlant de combat politique, nous nous demandons si notre pays a les hommes politiques qu'il faut. Nous ne parlons pas de ces derniers qui le matin crient sur tous les toits leurs idéaux politiques, dénigrant à loisir leurs adversaires politiques mais le soir se retrouvent avec ces derniers pour quémander qui des avantages pour leurs business et activités politiques, qui des faveurs professionnelles. Rien que pour se définir. Et ceci en trompant les populations, leurs militants et ainsi se font passer pour des libérateurs et même pour Moïse, le grand libérateur du peuple d'Israël.

Que dire de nous journalistes, "super citoyens" ? Souffrez que par respect de la notion de "confraternité" et de respect de la personne humaine, nous n'étalons pas nos farces, les bévues de ceux là qui se font aujourd'hui passer pour des plus blancs que neige. Nous n'en parlerons pas encore. Nous nous connaissons trop bien.

Qui veut moucher autrui doit avoir les doigts propres !

Bonne lecture.

Crédo TETTEH

In memoriam :

Grégoire Lawani, le romantique crooner

LES TOGOLAIS, pour ceux qui aiment la musique ou s'intéressent à notre patrimoine culturel national, connaissent et se rappellent du romantique crooner. D'autres l'ont connu Ministre sous le régime Eyadéma et éphémère chef de parti politique. Artiste chanteur-compositeur, Grégoire Lawani, 64 ans résidant depuis plusieurs années à Bruxelles, y est décédé dans son sommeil dans la nuit du dimanche 31 mars au lundi 1er avril 2013.

C'est depuis les bancs scolaires à Sotouboua, Lomé et Sokodé que son nom a conquis tout le pays. Attiré par la musique dès sa prime jeunesse, il s'est décidé à y faire carrière. Eduqué par sa grand-mère, Grégoire Lawani a vu le jour le 11 novembre 1949 à Kouméa dans la préfecture de la Kozah. Le temps d'un récital, il chante en l'honneur de feu Gnassingbé Eyadéma de passage dans la région. Bénéficiaire d'une bourse, il en profite pour mener des études



Grégoire Lawani, artiste chanteur-compositeur togolais

suit des cours à l'Ecole musicale de la capitale française avant de sortir diplômé à la Fac de musicologie à la Sorbonne. Parallèlement et pour la maîtrise de son art, il obtint un diplôme de réalisateur de films à l'Université de Vincennes, près de Paris. Il suivra aussi des cours à l'Université spécialisée dans le

Artiste chanteur-compositeur, Grégoire Lawani composait lui-même les musiques de ses chansons. Le choix des mots, leur mélodie appropriée à sa musique faisant de lui un parolier original. Aussi, la finesse de ses sentiments, son humour lui permettaient le "grade" d'un auteur-chanteur-compositeur

morceaux tels que Mabafei, Allele, M'Ba sont dansants alors que Elle m'a mordu la langue, Séparation sont fort romantiques.

Cinéaste, Grégoire Lawani a réalisé "Tiéba, la fille du menuisier", un long métrage qui met en exergue la dualité de la société moderne dans les pays africains face à l'autorité judiciaire... Il était un grand talent parti d'abord en France pour se perfectionner et par la suite aux Etats-Unis pour se perfectionner. S'était-il bien organisé pour faire concrétiser ses projets ? Nombreux et futuristes, ils n'ont pu l'être.

A l'image d'une chanson en hommage à Bella Bellow et "l'Ecole de cinéma, de musique et d'art dramatique". Chanteur-cinéaste et excellent parolier avec de solides bases, Grégoire Lawani avait du talent qui n'est qu'une partie de la réussite. Il lui a manqué de l'audace et de l'organisation pour transformer ses rêves en réalité.

Une "belle aventure" artistique, celle menée par le roman-



Grégoire Lawani, Pochettes Album...

musicales en France.

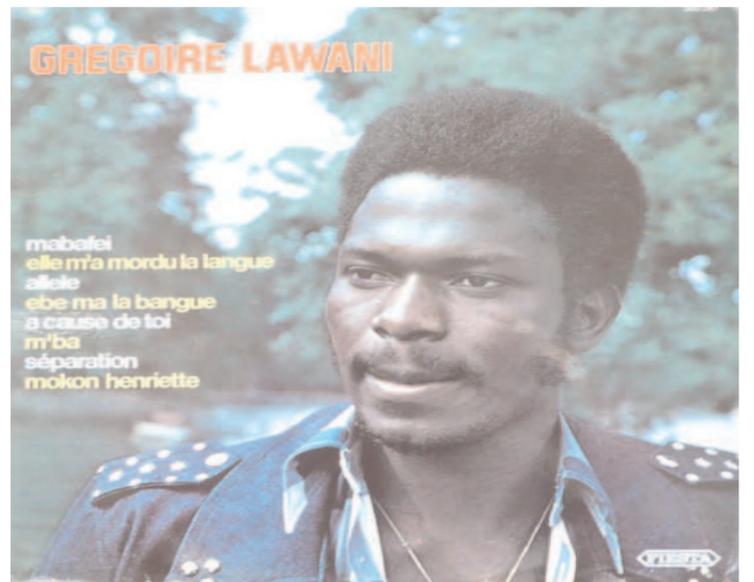
Revenu au bercail en 1971 pour y passer ses vacances, Grégoire Lawani en profite pour prendre part au 1er Festival de la chanson populaire organisé par le producteur et phonographe Gérard Akueson. Trois artistes seront primés avec des opportunités de production. La regrettée Julie Akofa Akoussah est classée première avec le titre "Tatawua" tiré du folklore Bassar, Roger Dama Damawuzan avec Wait for me et Christian Gaba pour Gnobiayagne. Et le jury désigna Grégoire Lawani, meilleur auteur compositeur pour le morceau Ebe Malamban guè.

Vedette de la chanson et réalisateur de films

Bachelier très jeune (option musique) à Paris, Grégoire Lawani

cinéma, l'UCLA, près de Hollywood avec la noble intention de créer en Afrique, un Institut de cinéma, musicologie et art dramatique.

Pour avoir manifesté son hostilité contre la politique d'authenticité décrétée au Togo, le natif de Kouméa aurait laissé croire qu'entre Essohanam et Grégoire, des prénoms à lui, il avait de la préférence pour le second. Une telle prise de position en ces années, lui aurait valu des griefs du pouvoir d'Eyadéma. Après un long moment "exil" mené en Europe, il retourna au pays lors de la grève générale illimitée de novembre 1992 à février 1993. Et sous le nom d'Essohanam Akpoli-Lawani, il entra au gouvernement Eyadéma en qualité de ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs à la place d'Horatio Béno Freitas.



...dans ses beaux jours

exceptionnel. Et ce n'est pas là une appréciation de complaisance. Les paroles de ses compositions chantées en Kabiye, sa langue maternelle ou en Français sont d'une gaieté remarquable.

Grégoire Lawani s'était imposé à une certaine époque comme l'une des meilleures vedettes en vogue de la chanson africaine. Le phénomène Lawani n'avait rien à envier à celui du Camerounais Manu Dibango. Le natif de Kouméa avait raté de peu dans les années 70, le disque d'or finalement décerné au Roi de la Soul Makossa qui du reste, l'appréciait beaucoup. Ensemble, les deux artistes ont réalisés plusieurs arrangements musicaux. Le style Grégoire Lawani, c'est le mélange entre le Jerk et l'Afro-beat. Et c'est non seulement la qualité musicale, mais aussi la diversité et la douceur. Des

tique crooner. Elles sont si agréables à écouter mais les chansons de Grégoire Lawani ne sont pas disponibles ni en CD et les vinyles sont proposés à prix d'or. Parti rejoindre dans l'au-delà, Bella Bellow, Yta Germaine Jourias, Julie Akofa Akoussah, Félix Aurélien Boccovi, Robert Alognon Dégbévi Maba Lakougnon, Ambroise Ouyi Tassane..., le corps de Grégoire Lawani, un bon vivant, sera incessamment transféré en terre togolaise pour y être inhumé.

©Ekoué Satchivi

Reclamez tous les mardis
votre hebdomadaire
"Le Médium"
dans les kiosques et chez
vos marchands de journaux.
Prochaine parution
le mardi 16 Avril 2013

LE MEDIUM
Hebdomadaire d'Informations

Récapissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 99 52 05 15
Email : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER
Infographie : JPB
Impression : LA COLOMBE,
Agbalépédo-LOME Tél : 9004 1366
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution : Léo AYIVI (90 19 70 25)

Impact Mobilier **www.acheterauport.com**
www.acheterauport.com
+228 92060921 / +228 90807585
Véhicules d'occasion nickels sur notre site: **www.acheterauport.com**
Achat et location de véhicules d'occasion- Représentation commerciale

Incendies/Marchés : Gilbert Bawara

"Certains cherchent à créer un rideau de fumée pour masquer la réalité et conduire la procédure dans un mauvais sens"

CERTAINS CHERCHENT à créer un rideau de fumée pour masquer la réalité et conduire la procédure" judiciaire enclenchée dans l'affaire des incendies des marchés "dans un mauvais sens", a affirmé dimanche dernier Gilbert Bawara, le ministre de l'administration territoriale, fustigeant les déclarations de l'opposition notamment du Collectif "Sauvons le Togo" (CST) et de la Coalition "Arc-en-ciel".

Le marché de Kara (nord) et le principal bâtiment du grand marché de Lomé ont été ravagés dans des incendies en janvier dernier. Pas de pertes en vies humaines, mais les dégâts sont énormes: près de 6 milliards de F.CFA de pertes.

Le gouvernement avait qualifié "d'actes criminels" ces incendies et ouvert une enquête dirigée par le Procureur de la République Essolissam Poyodi. Au total 35 personnes sont inculpées dont 24 en détention préventive, 09 sous contrôle judiciaire et 02 libérées provisoirement. La plupart des inculpés et écroués dans ce dossier sont des responsables et des partisans de l'opposition.

Le CST et la Coalition "Arc-en-ciel" ont dénoncé à plusieurs reprises une "vague d'arrestations arbitraires parmi les responsables et militants de l'opposition" et exigé une "enquête internationale". Ces deux regroupements ont plusieurs fois (surtout lors des meetings) pointé du doigt le gouvernement d'avoir orchestré ces incendies pour "décapiter" l'opposition, notamment le CST.

Selon le ministre de l'administration territoriale, "certains cherchent à créer un rideau de fumée pour masquer la réalité et pour conduire la pro-



Blaise Poyodi, Procureur de la République cède dans un mauvais sens".

"La procédure judiciaire suit son cours et le gouvernement a une ligne de conduite: C'est d'abord de veiller à la bonne administration et à l'indépendance de la justice. Le gouvernement n'a pas à s'ingérer dans la procédure, contrairement à toutes les déclarations qui sont faites. Les intrusions, les pressions sont exercées avec des déclarations péremptoires, des éléments parcellaires et tronqués qui sont divulgués pour induire la procédure en erreur", a déclaré M. Bawara à la Télévision nationale (TVT) lors de l'émission "Plateau de la Semaine".

"Face à la gravité des incendies, nous devons faire preuve de beaucoup de modération et de retenue. On peut avoir des désaccords politiques, des divergences politiques, mais on ne doit jamais franchir cette ligne jaune ou rouge en s'attaquant au cœur de ce qui fait l'économie du Togo", a-t-il souligné.

Le ministre dit ne pas comprendre "pourquoi certains cherchent une sorte d'absolution et par anticipation, demandent une sorte d'amnistie en voulant qu'on renonce aux poursuites,



Le Ministre Gilbert Bawara

qu'on renonce à la justice": "tous les togolais y compris les partis politiques doivent être désireux de voir la procédure aller jusqu'au bout pour que nous sachions ce qui s'est passé"

"Tout de même, ce drame n'est pas arrivé par hasard. Il est arrivé avec en toile de fond, un contexte dans lequel on nous a promis le cataclysme et l'effondrement: l'opération dite les "derniers tours de Jéricho". Mais, les togolais ont besoin de savoir les tenants et les aboutissants de cette affaire: qu'est-ce qui était prévu? Dans quel but? dans quel intérêt?", a-t-il poursuivi.

"Le premier jour qui était supposé être le premier jour des derniers tours de Jéricho: incendie du marché de Kara. Et puis le dernier jour des "derniers tours de Jéricho": incendie du marché de Lomé, tentative d'incendie à Atakpamé. On a besoin quand même de savoir. Je n'établis aucun lien. Je vois entre les prophéties ou les invocations des dieux du malheur sur le Togo, les déclarations publiques de certains disant qu'ils useront de tous les moyens et de toutes les voies pour empêcher les élections et le drame qui

nous est arrivé. Tout de même, cela soulève des interrogations. Et j'aimerais que certains nous aident à comprendre", a-t-il indiqué.

Le ministre est revenu sur la "lettre" qu'aurait envoyée Toussaint Tomety alias Mohamed Loum - l'un des principaux inculpés dans ce dossier des incendies - à Jean Pierre Fabre, le leader de l'Alliance nationale pour le Changement (ANC, opposition): "De quelle manière, ce document manuscrite ou non écrite- nous ne le savons pas - serait sorti du lieu de détention vers les destinataires qui s'en prévalent aujourd'hui? Et si les gens ont la conviction que ce document est authentique et véridique, pourquoi ne pas utiliser les moyens et voies de recours qui sont disponibles?".

"Et s'ils ont aussi le sentiment que c'est le témoignage, l'audition et l'interrogatoire ou la confrontation avec cette personne - qui est devenu subitement le messie - (...) qui auraient fondé la procédure judiciaire ou les inculpations; et qu'il n'existe pas d'autres témoignages, d'autres éléments de preuve ou d'autres faisceaux d'indices, qu'on utilise les voies de droit et les moyens de recours disponibles au lieu de chercher à travers des occases, des intrusions, des pressions, des déclarations intempestives à dire qu'il faut renoncer aux poursuites", a fustigé M. Bawara.

"Qu'on laisse la procédure judiciaire suivre son cours et que le Parquet instruisse le dossier librement, de manière indépendante, impartiale et dans la sérénité, sans interférence, sans qu'à travers des meetings et des déclarations, on cherche à les induire en erreur", a-t-il ajouté.

Zozo

DÉMARRAGE LE 12 AVRIL PROCHAIN DU RECENSEMENT DANS LA ZONE 2

Le recensement électoral va démarrer le 12 avril prochain dans la zone II qui couvre le territoire de Haho à Lomé-Commune, a annoncé vendredi dernier Mme Angèle Dola Aguigah, la présidente de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) à l'issue de la réunion du Comité de suivi des élections.

"Nous avons fait le point des activités de recensement dans la première zone et nous avons constaté avec le comité de suivi que les choses se sont passées normalement, correctement et dans l'apaisement à partir du plan d'action que nous avons mis en place. Nous pouvons dire aujourd'hui que nous sommes allés au delà de nos attentes.

L'opération devrait commencer ce vendredi 05 avril, mais nous avons tiré des leçons sur tout ce qui s'est passé dans la première zone. Nous sommes en train de les corriger pour que nous puissions commencer dans la sérénité, la seconde zone à partir de vendredi 12 avril", a déclaré Mme Aguigah.

Elle a lancé un appel aux populations de la zone II, afin qu'elles sortent "massivement" pour se faire recenser: "Il vaut mieux avoir sa carte d'électeur en main pour savoir qu'on est prêt pour voter au moment où on prendra la décision d'aller aux urnes".

GRÈVE DU STT BIEN SUIVIE À ATAKPAMÉ

La grève lancée jeudi et vendredi par la Synergie des Travailleurs du Togo (STT) a été bien suivie dans les secteurs de la santé et de l'éducation à Atakpamé (environ 175 km au nord de Lomé).

À Atakpamé, plusieurs écoles et centres de santé étaient quasi-déserts durant ces deux jours de grève. Aux Lycées d'Atakpamé et d'Afeyé-Kpota, presque tous les professeurs sont restés chez eux jeudi et vendredi. Seuls quelques enseignants volontaires étaient présents.

Des centres de santé dont le Centre Hospitalier Régional (CHR) d'Atakpamé ont été aussi paralysés par cette grève. Pour Olivier Katanga, le directeur de ce Centre, la situation est "compliquée", le gouvernement ayant entamé la veille des discussions avec des responsables de la STT. Rappelons que les agents de l'Etat exigent notamment l'adoption de la grille salariale, la réinstauration du paiement de l'indemnité de départ à la retraite, le relèvement de l'allocation familiale à 10.000 F.CFA par enfant, le paiement des arriérés des allocations familiales aux agents permanents et l'harmonisation de l'âge de départ à la retraite.

MÉDIAS: L'association Journalistes Engagés (JE) a lancé officiellement ses activités le vendredi dernier à Lomé

"**JOURNALISTES ENGAGÉS (JE), une nouvelle association de professionnels des médias, a lancé officiellement le vendredi dernier, ses activités. La cérémonie s'est déroulée à la Maison de la Presse lors d'un point de presse.**

pierres pour l'édification d'une nation plus stable engagée sur la voie de l'émergence.

Cette Association entend "défendre le Togo et non, les intérêts partisans et égoïstes, lutter contre les germes de division et œuvrer d'arrache-pied pour

sortir le pays de l'impasse et de la déconfiture".

"JE se veut porteur de nouvelles mentalités et de changement. Apolitique, cette association créée par des journalistes pour le Togo, n'entend se faire phagocyter par qui que ce soit. Nous en avons marre de voir les pays voisins avancer au moment où le nôtre traîne les pieds et recule sur bien de plans (...) Les+journalistes engagés

veulent se mobiliser pour un Togo nouveau dépouillé de toute haine, d'esprit de vengeance et de violence. Un Togo où un nouveau vent soufflera, porteur d'espérance et de prospérité", a-t-il souligné.

Le bureau provisoire de l'association JE, présenté à la presse est composé de sept membres. Les postes de coordinateur adjoint et de rapporteur général sont occupés respectivement

par Loïc Lawson (Directeur de publication de l'hebdomadaire Le Flambeau des Démocrates) et Germain Pouli (Directeur de publication de l'hebdomadaire Togo Réveil).

Morou Halirou Tchakala (Directeur de publication de l'hebdomadaire Courrier de la République) est le chargé à l'information et à l'organisation.



Des membres de l'association JE lors de son lancement

Dirigé par Michel Yao Tchadja (coordinateur général) - Directeur de publication de l'hebdomadaire "Le Tonnerre" - JE se veut un creuset de rassemblement des journalistes de tous bords, désireux d'apporter leurs

faire triompher tout ce qui promeut l'unité, l'acceptation de l'autre et de ses opinions".

Selon le coordinateur général de "JE", les journalistes engagés de l'association, veulent "œuvrer en vue de

COMMUNIQUE CONJOINT DU CONAPP ET DE L'UJIT

(Relatif à l'agression du confrère Frédo ATIPOU par des individus non identifiés en pleine circulation)

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAAP) et l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) ont appris avec consternation l'agression du confrère Frédo ATIPOU par des individus non identifiés en pleine circulation à bord de deux véhicules dont l'un portait une plaque d'immatriculation nigérienne et l'autre togolaise.

Selon nos informations le confrère Frédo ATIPOU revenait d'une rencontre " quand subitement il s'est retrouvé entre deux véhicules, l'un d'immatriculation nigérienne, l'autre togolaise. Un individu m'a lancé de l'une des deux voitures : "n'est-ce pas toi qui envoies des images à l'extérieur, tu verras bientôt.", a raconté Frédo Attipou. Poursuivant son récit, le confrère Frédo ATIPOU a affirmé qu'après les menaces d'un des occupants de l'une des deux voitures, " les deux véhicules ont tenté de l'écraser

chacun de son côté ".

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAAP) et l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) condamnent avec la dernière vigueur cette agression sur le confrère Frédo ATIPOU et demandent instamment aux Autorités de diligenter une enquête afin de retrouver les auteurs et de situer les responsabilités.

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAAP) et l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) attachent du prix à la liberté de presse dans notre pays et au libre exercice de la profession.

Fait à Lomé, le 05 avril 2013

Pour le CONAPP
Jacques DJAKOUTI

Pour l'UJIT
Crédo TETTEH

SOKODE- PAYSAN-FORUM

La cinquième édition du Forum National du Paysan Togolais (FNPT) a démarré ce jeudi à Sokodé (environ 338 km au nord de Lomé), rencontre officiellement ouverte par le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, le Colonel Ouro-Koura Agadazi. Quelque 300 paysans venus de tous les coins du Togo, participent à cette rencontre de trois jours qui se déroule aux affaires sociales de la ville.

Véritable cadre de concertations et d'échanges entre les paysans, le FNPT a été lancé en 2009 par le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé. Ce Forum est également une occasion pour les autorités togolaises de motiver les paysans à s'investir davantage dans les productions et activités agricoles. Les paysans et paysannes seront sensibilisés sur la nécessité de promouvoir les coopératives agricoles suivant le modèle de l'acte uniforme de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (OHADA).

Il s'agira également pour les participants d'échanger sur les conditions de réalisation efficace des activités de la campagne agricole exercice 2013, notamment la gestion efficace des outils de mécanisation agricole, d'approvisionnement, de prix et de distribution efficace des intrants et autres moyens de production, valorisation des excédents de production. Sont aussi prévus durant ce Forum, des ateliers et conférences-débats.

Au Togo, les producteurs représentent la majorité de la population et contribuent pour 40% à la création des richesses du pays et pour 20% aux ressources d'exportation.

TOGO-FRANCE-PEUL I/II

Des paillotes construites le long de la plage à Kodjoviakopé (Lomé) dans le cadre du "Projets environnement urbain de Lomé" (PEUL I & II) pour une meilleure gestion des espaces publics, ont été inaugurées mercredi par l'ambassadeur de France au Togo, Nicolas Warnery, et le président de la délégation spéciale de la ville de Lomé, le Contre Amiral Fogan Adégnon. Philippe Collignon, le directeur de l'Agence Française de Développement (AFD-Lomé), était également présent. Au total, quatre paillotes d'une valeur de 21,696 millions de F.CFA ont été construites le long de la plage de Kodjoviakopé. D'une superficie de 120 m² chacune, elles constituent des espaces de restauration, de détente ou de loisir, équipés en électricité, eau et toilettes écologiques.

L'objectif principal de ce programme d'aménagement est d'embellir la plage de Lomé à l'instar de celle des grandes villes côtières par une opération visant à produire des plus-values financières à la municipalité.

Selon l'ambassadeur de France au Togo, ces paillotes construites le long de la plage à Kodjoviakopé entrent dans le cadre, d'une opération plus globale, menée par la Mairie, avec l'appui de l'AFD. "Il s'agit d'abord de réaliser un recensement exhaustif de l'occupation du domaine public en vue de proposer des aménagements urbains qui permettent aux différentes activités économiques de se poursuivre dans un cadre mieux contrôlé et d'atténuer les perturbations quotidiennes vécues par les populations. Il s'agit également, pour la Mairie, d'accroître ses recettes municipales, de manière à pouvoir à mieux assurer la gestion des services urbains qui lui incombent", a indiqué M. Warnery.

Des cas d'enregistrements de mineurs et d'étrangers dénoncés par le CST et "Arc-en-ciel":**Des "affabulations", selon la présidente de la CENI**

MME ANGÈLE Dola Aguihah, la présidente de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a qualifié le samedi 06 avril "d'affabulations" des cas d'enregistrements de mineurs et d'étrangers dénoncés par le Collectif "Sauvons le Togo" (CST) et la Coalition "Arc-en-ciel" lors du recensement électoral qui s'est déroulé du 15 au 31 mars dans la première zone qui couvre les préfectures de Kpendjal à Ogou.

Ces deux regroupements avaient dénoncé vendredi lors d'une conférence de presse, des cas d'enregistrements de mineurs et d'étrangers lors du recensement électoral dans la zone I et exigé un "audit" des opérations de recensement dans cette première zone par une "Institution indépendante compétente" en matière électorale, avant la poursuite dans la zone II.

Des responsables du CST et de la Coalition ont cité plusieurs localités à l'intérieur du pays où ces cas ont été enregistrés notamment les cantons de Kadjalla, de Gando, de Bago, de Pagouda et de Saka et des villages de la préfecture de Tône.



Zeus Ajavon (CST)

"Ce sont des affabulations. Car à la fin de chaque journée, des listes des personnes enregistrées sont affichées", a déclaré à des journalistes la présidente de la CENI, à l'issue d'une conférence de presse organisée par son Institution pour faire le point du recensement électoral dans la première zone.

"Celui qui a remarqué sur ces listes qu'on a enrôlé un mineur ou des personnes étrangères, devrait signaler. Les gens se connaissent dans leurs communautés. Et il y a aussi des chefs traditionnels dans les Centres de



Zeus Ajavon (CST)

Recensement et de Vote (CRV) qui peuvent reconnaître les mineurs et les étrangers", a souligné Mme Aguihah.

"La CENI garantit qu'elle a tiré les enseignements de ce qui s'est passé dans la première zone. On a corrigé et on est train de corriger encore les dysfonctionnements enregistrés pour que cela ne se répète pas dans la deuxième zone. La zone I n'est pas la zone II. On peut connaître encore quelques petits problèmes, mais nous sommes aguerris aujourd'hui qu'au moins les problèmes connus et traités dans la première zone ne seront plus recon-

duits", a-t-elle rassuré.

Des journalistes sont revenus sur la polémique autour de la signature de l'ancien président de la CENI Taffa Tabiou sur les cartes d'électeurs.

"C'est dans la continuité du service de l'Etat que les cartes ont été pré-signées par l'ancien président de la CENI, avant la mise en place des nouveaux membres de l'Institution. C'est l'identité de la personne enregistrée qui est importante. Laissons les polémiques", a précisé Mme Aguihah.

Le recensement dans la zone II se déroulera du 12 au 21 avril prochain.

Environ 1,2 millions de togolais en âge de voter ont été enregistrés sur la liste "électorale provisoire" lors du recensement électoral du 15 au 31 mars dernier dans la première zone qui couvre les préfectures de Kpendjal à Ogou. Mais ce chiffre "est susceptible d'évolution étant entendu que toutes les données n'ont pas encore été traitées".

Rappelons qu'aucune date n'a encore été fixée pour les prochaines élections législatives et locales. Les dernières législatives remontent à octobre 2007 et les députés sont élus pour un mandat de 5 ans.

BILAN DU RECENSEMENT DANS LA ZONE I :**Environ 1,2 million de Togolais enregistrés**

Environ 1,2 million de togolais en âge de voter ont été enregistrés sur la liste "électorale provisoire" lors du recensement électoral du 15 au 31 mars dernier dans la première zone qui couvre les préfectures de Kpendjal à Ogou. Ce chiffre a été publié ce samedi par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) lors d'une rencontre avec les professionnels des médias en son siège le week end dernier.

Le président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) Kokou Tozoun a également assisté à cette conférence dans les locaux de la CENI.

Selon les statistiques publiées par la CENI, 92% "d'électeurs potentiels" ont pu être recensés dans la zone I à la date du 31 mars dernier. Le plus grand chiffre a été obtenu dans les préfectures de Tone et Cinkassé (ensemble), avec 155.161 personnes enregistrées. Viennent ensuite les préfectures de l'Ogou et d'Anié (ensemble: 146.576), de la Kozah (131.203), et de Tchaoudjo (93.275). Le bas du tableau est occupé par la préfecture d'Assoli avec 25.315 personnes enregistrées.

La CENI n'a pas manqué de souligner les difficultés rencontrées dans cette première zone: "ces difficultés sont de deux ordres: des difficultés d'ordre humain et des difficultés d'ordre matériel".

"S'agissant du premier point, la Commission électorale à eu à faire face à diverses revendications du personnel de recensement notamment les opérateurs de saisie, les agents techniques, les membres des Comités de Listes et Cartes (CLC)", a souligné Jean-Claude Homawoo, vice-président de la CENI.

Concernant les difficultés d'ordre matériel, des dysfonctionnements et des pannes ont été enregistrés au



Mme Angèle Aguihah, Pdte de la CENI

niveau du matériel de recensement dans les Centres de Recensements et de Vote (CRV).

"La CENI, grâce à ses techniciens ont pu trouver des solutions adéquates à chaque situation", a précisé M.Homawoo. La CENI se "réjouit d'avoir atteint ses objectifs" qui prennent en compte l'estimation de la population électorale découlant du recensement général de la population de 2011, et celle de la révision électorale de 2007 et 2010.

Le chiffre rendu public ce samedi (1,2 million de togolais enregistrés dans la zone I) "est susceptible d'évolution étant entendu que toutes les données n'ont pas encore été traitées".

Selon des responsables de la Commission électorale interrogés par l'Agence Savoir News, les préparatifs pour le recensement électoral dans la zone II vont bon train.

Le matériel de recensement électoral sera déployé à partir de ce samedi.

Dimanche, il sera procédé à la mise à niveau des membres des Commissions Electorales Locales Indépendantes (CELI) en vue d'une formation adéquate des membres des CLC entre lundi et mercredi sous la



Vue partielle des journalistes lors de la conférence de presse

supervision des membres de la CENI.

Le Collectif "Sauvons le Togo (CST) et la Coalition "Arc-en-ciel" ont dénoncé vendredi lors d'une conférence de presse, des cas d'enregistrements de mineurs et d'étrangers lors du recen-

sement électoral dans la zone I et exigé un "audit" des opérations de recensement dans cette première zone par une "Institution indépendante compétente" en matière électorale, avant la poursuite dans la zone II.

Foire artisanale du TOGO :**La 6e édition officiellement lancée**

LA FOIRE ARTISANALE du Togo (FA-TOGO) a été officiellement lancée vendredi à Lomé pour la 6e fois consécutive sous le thème : " Mieux professionnaliser les métiers de l'artisanat au Togo ".

Après la 5e édition qui s'est déroulée à Kara (420 km au nord de Lomé), c'est Lomé qui accueille du 7 au 18 août 2013 cette 6e édition au Centre aéré du CERFER. Cette édition, tout comme les précédentes, sera animée par des expositions-vente, des conférences, des spectacles tradi-modernes et des manifestations culturelles.

Les métiers de tresse et de coiffure auront, disent les organisateurs, une place particulière au cours de cette 6e édition de la Foire artisanale du Togo. " Un accent particulier sera



La table d'honneur lors du lancement

mis sur les métiers de tresse et coiffure. À cet effet, il y aura un salon de démonstration suivi de défilé de coiffure et de tresse ", a confié Essomanda Gnassingbé, présidente du comité d'organisation "

La 1ere édition de la Foire artisanale du Togo a été lancée en 2007. Elle entend faire la promotion des produits et services proposés par les artisans, commerces et industriels togolais et accroître " l'attractivité " des métiers et techniques du monde artisanal au Togo.

Prochaines législatives / Locales:

Les cadres de l'UNIR de Vo à nouveau dans six localités de la préfecture le samedi dernier

LES CADRES de l'Union pour la République (UNIR, parti au pouvoir) de la Préfecture de Vo poursuivent leur campagne de sensibilisation entamée depuis plusieurs semaines dans leur localité, en vue des prochaines élections législatives et locales dont la date n'est pas encore connue.

Le samedi dernier, cette délégation conduite par Mme Victoire Tomégah-Dogbé, ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse, a sillonné six autres localités de la préfecture de Vo: Agbantokopé, Badougbé, Djankassé, Kouénou, Zizinkopé et Kéta-Akoda. Le message n'a pas varié depuis le début de leur périple: informer les populations sur les idéaux du parti UNIR - présidé par le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé - et les appeler à sortir massivement pour s'inscrire sur les listes électorales.

"Nous sommes à la veille du début du recensement électoral dans la Zone II où se trouve notre préfecture. Nos



Mme Victoire Dogbé-Toméghah

sorties depuis quelques semaines et les jours à venir vont essentiellement être axées sur la communication sur le recensement. Car aujourd'hui, le parti (UNIR) a mobilisé beaucoup d'adhérents dans notre préfecture", a déclaré Georges Dogbévi, l'un des Cadres de Vo.

"Il y a une forte adhésion aux

idéaux du parti. Il faudrait alors que les populations sortent massivement pour s'inscrire sur les listes électorales", a-t-il souligné.

A chaque étape, ces cadres ont expliqué aux populations l'importance pour un citoyen de s'inscrire sur la liste électorale, afin d'obtenir sa carte d'électeur pour les prochaines élec-

tions.

Le recensement électoral pour la deuxième zone - qui couvre le territoire de Haho à Lomé-Commune - se déroulera du 12 au 21 avril prochain.

Ce recensement qui a démarré le 15 mars dans la première zone qui couvre les préfectures de Kpendjal à Ogou, a pris fin le 31 mars. Environ 1,2 millions de togolais en âge de voter ont été enregistrés sur la liste "électorale provisoire".

Selon les statistiques publiées par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), 92% "d'électeurs potentiels" ont pu être recensés dans cette première zone. Le plus grand chiffre a été obtenu dans les préfectures de Tone et Cinkassé (ensemble), avec 155.161 personnes enregistrées.

Viennent ensuite les préfectures de l'Ogou et d'Anié (ensemble : 146.576), de la Kozah (131.203), et de Tchaoudjo (93.275). Le bas du tableau est occupé par la préfecture d'Assoli avec 25.315 personnes enregistrées.

Créer des conditions favorables aux activités commerciales des femmes:

Le marché moderne d'Agoè-Assiyéyé inauguré par Mme Victoire Tomégah-Dogbé

Le marché moderne d'Agoè-Assiyéyé a été inauguré le vendredi dernier dans l'après-midi à Lomé, cérémonie présidée par Mme Victoire Tomégah Dogbé, ministre du développement à la base de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes.

adressée par le collectif des groupements des femmes dudit marché au ministère du développement à la base. La construction du nouveau marché s'inscrit dans le cadre du projet de soutien aux microprojets communautaires (PSMICO).

pour un montant de plus de 58 millions F.CFA, de même que le ministère des travaux publics qui a assuré l'assainissement du site à hauteur de près de 275 millions F.CFA.

Selon la ministre du développement à la base, la construction de ce marché répond aussi bien aux besoins des bénéficiaires qu'aux normes de qualité et de sécurité en la matière.

"Je voudrais saluer la patience et le courage de nos mères, de nos sœurs et de nos frères commerçants qui ont attendu de longs mois, avant de voir ce marché inauguré. Malgré cela, elles n'ont pas baissé les bras, lorsqu'elles ont été déplacées de leurs anciennes installations. Elles ont poursuivi leurs activités sous des hangars de fortune. Aujourd'hui, elles peuvent pousser un

grand ouf de soulagement", a indiqué Mme Tomégah Dogbé qui a invité l'assistance à saluer le "courage et la détermination" des femmes de ce marché. Elle les a ensuite exhortés à "bien s'occuper" de ce joyau.

Le ministre de l'administration territoriale a pour sa part, profité de l'occasion pour inviter les populations de la localité à sortir massivement pour le prochain recensement électoral: "Pour pouvoir exercer nos droits de vote, il nous faut la carte d'électeur. Je voudrais que chacun soit un élément de la sensibilisation et de l'information pour que le recensement électoral se passe dans l'apaisement, dans la sécurité et sans aucune violence comme cela s'est déroulé dans la première zone", a souligné M. Bawara.



Cupure du ruban symbolique par la ministre Victoire Dogbé

Elle avait à ses côtés cinq autres ministres: Gilbert Bawara de l'administration territoriale, le Colonel Yark Damehane de la sécurité, Ninsao Gnofam des travaux publics, Mme Bernadette Leguezim Balouki du commerce et Mme Patricia Dagban Zonvidé de la promotion de la femme.

Koffi Mélébou, le Préfet du Golfe et Togbui Kokou Sédjro IV, chef canton d'Agoè Nyivé, ainsi que plusieurs chefs traditionnels étaient présents. Les représentants des partenaires techniques et financiers et des femmes dudit marché ont aussi assisté à cette cérémonie riche en couleurs par des prestations des groupes folkloriques.

Le marché d'Agoè-Nyivé Assiyéyé n'était composé que d'appâtâmes et de baraques de fortune. Ce marché était fréquemment inondé en période de pluie.

Les travaux du nouveau joyau inauguré vendredi dernier, ont démarré en mai 2011, suite à une requête

Le PSMICO vise à doter les communautés, à leur demande, d'infrastructures socio collectives notamment des hangars de marché, des bâtiments scolaires, des unités de soins périphériques, des latrines publiques, des magasins de stockage etc.

D'un coût global de plus de 627 millions FCFA -- financé à 50% par le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé -- le nouveau marché comporte 17 nouveaux hangars, 28 autres hangars réhabilités, deux nouveaux magasins de stockage, un bloc administratif, un bloc sanitaire et une clôture d'un périmètre de 768 m. La capacité d'accueil du marché est aujourd'hui de 1.492 places. L'aire du marché a, par ailleurs, été entièrement pavée.

Le ministère de l'administration territoriale de la décentralisation et des collectivités locales a également contribué au financement de la réalisation de l'ouvrage à travers la délégation spéciale de la préfecture du Golfe

Violence conjugale :

Roger Lukaku en prison

Il est le père de Romelu et Jordan, deux joueurs belges. Roger Lukaku, lui-même ancien footballeur d'origine congolaise, âgé de 45 ans est incarcéré à la prison de Forest, une commune de Bruxelles pour avoir usé de violence sur sa compagne. Il est ainsi condamné par le tribunal correctionnel de la capitale belge à 15 mois de prison ferme.

Début janvier 2013, l'ancien joueur s'est disputé avec sa compagne, non pas la mère de ses enfants Romelu et Jordan, à Woluwé -Saint -Lambert. Il aurait porté la main à maintes reprises sur la victime avant de l'enfermer dans le coffre de son véhicule. Et il a fallu une intervention de la police pour libérer la victime qui par la suite, a porté plainte. Une enquête pour "violence intrafamiliale" avait été ouverte contre Roger Lukaku. Et les

éléments à charge contre lui étaient suffisants pour qu'il soit présenté devant le tribunal correctionnel. Mais l'ancien joueur repartira libre du parquet.

Si Roger Lukaku est aujourd'hui dans les liens de la détention, il paraît qu'il le soit par rapport à un comportement jugé trop léger vis-à-vis d'une convocation à lui présentée. L'ancien sportif aurait ainsi minimisé ses actes et le juge fut contraint de lui imposer une peine de prison ferme.

D'origine congolaise, Roger Lukaku est né en juin 1967 à Kinshasa en RDCongo. Professionnel dans les années 90 sous les couleurs du FC Boom alors en seconde division belge, promu quelques années plus tard en division supérieure avant de chuter par la suite. Transféré au



Roger Lukaku, ancien footballeur

RFC Seraing, il évoluera par la suite en Turquie avant de revenir en Belgique.

Aussi international sous les couleurs de la sélection nationale de l'ex-Zaire (RDCongo), Roger Lukaku qui avait pris part à deux reprises à la CAN en 1994 et 1996, avait fait opposition de la peine à lui infligée et introduit une demande de mise en liberté. Une demande examinée depuis hier lundi alors que l'appel sera jugé le 15 avril.

Ekoué Satchivi

Zozo

ATAKPAME-ALPHABETISATION-

ACATBLI

Un document d'Etude de base sur les indicateurs d'Alphabétisation en milieu Ifé au Togo été validé à Atakpamé (environ 175 km au nord de Lomé), lors d'un atelier organisé par l'association Chrétienne pour l'alphabétisation et la Traduction de la Bible en langue Ifé (ACATBLI).

"Le Programme d'alphabétisation a débuté entre 1987-1988 avec quelques classes pilotes pour tester le syllabaire. De 1989 à 2002, les classes ont été ouvertes dans les villages avec 100 à 700 néo-alphabètes chaque année. Ce projet a pris d'ampleur à partir de 2003, grâce au financement de +Folk & sprah+. Ainsi, nous pouvons dénombrer 100 à 250 classes par an qui sont réparties en 7 zones (5 au Togo et 2 au Bénin)", ont expliqué les organisateurs. Selon lui, plus de 10.537 personnes ont été alphabétisées par plus de 300 moniteurs de 2010 à 2012.

L'ACATBLI dont le siège se trouve à Atakpamé, a été créée en 2003 et reconnue par les autorités togolaises.

ARTISANS-FORMATION

Une trentaine de responsables de chambres de métiers et des regroupements interprofessionnels (GIPATO) de Lomé commune et de la préfecture du Golfe des artisans du Togo, sont formés à Lomé sur les notions de gestion administrative.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'une série d'ateliers de formation prévue sur l'ensemble du pays durant le mois d'avril à l'intention des membres des chambres de métiers et des GIPATO.

Plus de 350 personnes seront formés sur "l'utilisation des manuels de procédure pour une meilleure gestion administrative", la "comptabilité des structures d'encadrement des artisans".

Ils doivent surtout s'enquérir des manuels de procédure pour une meilleure gestion administrative, comptable et financière de leurs structures.

D'autres actions sont également entreprises pour renforcer le cadre institutionnel et juridique du secteur, notamment à travers l'adoption en mai 2011, de la politique nationale de l'artisanat. Le Togo a aussi voté le code de l'artisanat, document qui vise à améliorer le cadre de travail des artisans, leur protection sociale et la protection de leurs œuvres.

Au Togo, l'artisanat est l'un des secteurs les plus importants de l'économie nationale. Avec 60 principaux corps de métiers, l'artisanat contribue pour environ 18% au Produit Intérieur Brut (PIB). Plus de 600.000 personnes, pour la plupart des jeunes, exercent une activité dans ce secteur.

ZOZO

92% DU CORPS ÉLECTORAL
RECENSÉ EN ZONE 1

Environ 1,2 millions de personnes ont été enregistrées sur les listes électorales provisoires à l'issue du recensement organisé en Zone 1, a indiqué samedi la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Ce qui, selon l'institution, représente 92 du corps électoral dans les régions concernées.

La présidente de la Céni, Angèle Dola Aguigah (photo), a cependant précisé que ce chiffre était susceptible d'évoluer car toutes les données n'ont pas encore été traitées.

Les opérations de recensement en Zone 2 (Wawa-Lomé commune) débiteront le 12 avril et s'étaleront sur 8 jours.

La constitution de listes électorales fiables et actualisées doit permettre au Togo d'organiser, d'ici quelques semaines, des élections législatives puis locales.

BAWARA : "LE TOGO EST CAPABLE
DE S'ASSUMER TOUT SEUL"

Lors d'une émission diffusée dimanche sur la télévision publique (TVT), Gilbert Bawara (photo), le ministre de l'Administration territoriale, s'est exprimé sur l'enquête en cours concernant les incendies criminels des marchés de Kara et de Lomé ; il est également revenu sur le processus électoral qui a débuté avec les opérations de recensement.

M. Bawara s'est félicité de la mobilisation des partis politiques, toutes tendances confondues, qui ont appelé les électeurs à se faire enregistrer. Mais s'agissant des accusations lancées par certains opposants concernant l'enrôlement de mineurs et les demandes concernant un audit de la Zone 1, il a estimé qu'il s'agissait "de manœuvres d'une opposition qui ne sait plus quoi reprocher à un processus qui est bien enclenché".

Gilbert Bawara a également indiqué que le Togo était désormais majeur et capable de s'assumer tout seul. "Le Togo doit compter sur ses propres forces. Certains affirment que dès lors que les partenaires étrangers n'apportent pas de contributions financières ou ne donnent pas leur quitus, le pays est incapable d'organiser des élections".

Les élections vont coûter 10 milliards de Fcfa et l'apport de l'Union européenne ne sera que d'un milliard tout au plus, a précisé le ministre. Revenant sur les incendies des marchés, Gilbert Bawara a souhaité que la justice fasse son travail.

"On n'a du mal à comprendre tout le tintamarre qui est fait autour de cette affaire où certains demandent l'abandon des poursuites judiciaires contre les présumés auteurs. Il s'agit tout simplement de manipulation. C'est de l'agitation stérile visant à créer un nuage de fumée pour cacher l'origine des incendies. Le gouvernement n'interviendra en aucune manière dans le processus judiciaire. On a besoin de connaître les tenants et les aboutissants de toute cette histoire".

OLYMPIO : "UN INSTRUMENT POUR
GARANTIR LA DÉMOCRATIE"

Le leader de l'UFC, principal parti de l'opposition, s'est rendu vendredi aux journées portes ouvertes organisées par la Cour constitutionnelle (3-5 avril). Il a été accueilli par le président de l'institution, Aboudou Assouma.

"La Cour Constitutionnelle garantit la légalité et vérifie si tout ce que nous faisons est conforme aux textes. Le président de la Cour assume une responsabilité toute particulière en ces temps difficiles pour notre pays. Nous disposons d'un instrument pour garantir la démocratie. C'est très important pour les partis politiques, c'est très important pour le parti que je préside", a déclaré M. Olympio.

Pour la première fois de son histoire, la Cour constitutionnelle du Togo a ouvert ses portes pendant 3 jours au grand public. Trois jours pendant lesquels les citoyens ont pu s'informer sur le fonctionnement de l'institution dont le rôle est méconnu. Tenus au devoir de réserve, ses membres ne communiquent jamais donnant peut-être l'impression d'une certaine opacité.

POLITIQUE-COUR/CONSTITUTIONNELLE

Fin ce vendredi à Lomé, des journées portes ouvertes de la Cour constitutionnelle, Gilchrist Olympio a assisté aux débats

Démarrées le mercredi 03 Avril, les journées portes ouvertes sur la Cour constitutionnelle ont pris fin le vendredi 05 avril avec des conférences-débats en présence du leader de l'Union des Forces de Changement (UFC).

La journée du vendredi dernier a été réservée aux étudiants et aux journalistes. Les débats ont tourné autour de deux notions: La Cour constitutionnelle, son fonctionnement, ses prérogatives et sa composition et l'Etat de droit.

Les communications et discussions ont permis à l'assistance de mieux cerner la Cour dans son ensemble et aussi la notion de l'Etat de droit.

"Il était normal de parler pour cette dernière journée de la notion de l'Etat de droit, car c'est une notion qui revient souvent et dont le contenu n'est pas très facile à appréhender", a indiqué Mipamb Nahm-Tchougli, membre de la Cour.

Selon lui, on parle d'Etat de droit lorsqu'au moins un certain nombre de règles de droit sont établies et des



MM. Gilchrist Olympio (d) et Aboudou Assouma (dt) lors des journées portes ouvertes mécanismes également établis pour les faire respecter".

"Nos attentes ont été comblées. Pour le moment, nous ne pouvons pas apprécier l'effet de ces journées portes ouvertes par rapport au nombre de visiteurs. Mais, plutôt par rapport aux différents échanges entre les visiteurs et les membres de la Cour", a souligné M. Nahm-Tchougli.

C'est la première fois que la Cour constitutionnelle ouvre grandement

ses portes au grand public.

"La protection du citoyen est très importante pour nous. Cette notion nous a été explicitée lors des débats. Je suis doublement reconnaissant au président de la Cour constitutionnelle qui assume une responsabilité spéciale, surtout en ces temps difficiles de notre pays", a déclaré à des journalistes Gilchrist Olympio..

"Nous avons un instrument très important pour la démocratie, pour les

partis politiques - dont celui que je préside - et pour l'avenir de notre pays", a-t-il ajouté.

La Cour constitutionnelle est l'une des Institutions de l'Etat. C'est la plus haute juridiction de l'Etat en matière constitutionnelle. Elle est juge de la constitutionnalité de la loi et garantit les droits fondamentaux de la personne humaine et les libertés publiques. La Cour est l'organe régulateur du fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics.

Elle juge de la régularité des consultations référendaires, des élections présidentielles, législatives et sénatoriales. Elle statue sur le contentieux de ces consultations et élections.

La Cour constitutionnelle est composée de neuf membres. Son président est nommé par le chef de l'Etat parmi ses membres pour une durée de sept ans. Les membres de la Cour, pendant la durée de leur mandat, ne peuvent être poursuivis ou arrêtés sans l'autorisation de l'Institution, sauf les cas de flagrant délit.

POLITIQUE: Des partisans de l'opposition dans les rues de Lomé le jeudi dernier pour célébrer le 1er anniversaire du CST

DES PARTISANS de l'opposition sont descendus dans les rues de la capitale togolaise pour célébrer le 1er anniversaire du Collectif "Sauvons le Togo" (CST).

Lancé le 4 avril 2012, le CST est composé aujourd'hui de sept organisations de défense des droits de l'Homme, trois organisations de la société civile et cinq partis politiques.

Partis du carrefour du marché de Bè, les manifestants ont parcouru plusieurs artères de Lomé, avant de chuter au stade Oscar Anthony de Bènglato. Ils ont également pris par le grand carrefour Déckon.

Ils ont chanté et dansé sous le chaud soleil durant tout le parcours. Au milieu du cortège, on notait la présence de plusieurs responsables du CST dont Jean Pierre Fabre de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), Agbéyomé Kodjo de l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS) et Abass Kaboua du Mouvement des républicains centristes (MRC) et Me Zeus Ajavon, le coordonnateur dudit Collectif. Aucun incident n'a été enregistré lors de cette manifestation, bien encadrée par des forces de l'ordre.

Au point de chute (stade Oscar Anthony de Bènglato), des responsables du CST se sont succédés à la tribune avec des thèmes portant notamment sur l'historique du CST, les activités menées durant les 12 mois, la plateforme dudit Collectif. Ils sont revenus largement sur l'affaire des incendies qui ont ravagé en janvier dernier, le marché de Kara (nord) et le principal bâtiment du grand marché de Lomé.

Au total trente-cinq personnes ont été inculpées dont deux remises en

liberté provisoire vendredi. Vingt-quatre sont en détention préventive et neuf sous contrôle judiciaire. Parmi les personnes placées sous contrôle judiciaire figurent Me Ajavon et MM. Fabre et Agbéyomé.

"Nous exigeons la libération immédiate de tous ceux qui sont arrêtés. Ils sont arrêtés de façon irrégulière. Nous ne sommes pour rien dans ces incendies", a affirmé Me Ajavon.

"La manifestation de ce jour vise également à dire non à tout ce qui se passe actuellement, pour dire non à tout ce que nous avons vécu pendant un an: non à la gabegie, non à la tor-

ture, non à la mal gouvernance, non au régionalisme, non à l'accapement des richesses nationales", a-t-il souligné.

Les responsables du CST n'ont pas passé sous silence, les prochaines élections législatives et locales. Pour l'instant, aucune date n'a encore été fixée pour la tenue de ces scrutins.

"Pas de dialogue, pas d'élection. Nous voulons des élections transparentes. Nous voulons finir avec des élections frauduleuses au Togo", a martelé Me Ajavon.

"Il faudrait qu'on termine avec le cycle: Election - contestation - violen-

ces - dialogue. Cette fois-ci, c'est le dialogue avant les élections", a-t-il souligné.

Le recensement électoral a pris fin dimanche dernier dans la première zone qui couvre les préfectures de Kpendjal à Ogou. La même opération prévue pour démarrer dans la deuxième zone le 5 avril, est reportée "à une autre date qui sera communiquée incessamment", selon un communiqué de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) rendu publique jeudi soir. La CENI est chargée d'organiser et de superviser les prochaines élections.

Santé:

Mission médico-chirurgicale humanitaire foraine gratuite de grande envergure de l'Ong "Aimes-Afrique" du 08 au 13 avril à Notsè et ses environs

LES MÉDECINS de l'Ong internationale "Aimes-Afrique" posent leurs valises à Notsè (environ 90 km au nord de Lomé) et ses environs du 08 au 13 avril prochain pour une mission médico-chirurgicale humanitaire foraine gratuite de grande envergure.

Composée de médecins bénévoles, des spécialistes et des chirurgiens qui apportent des services hospitaliers gratuits et l'éducation de la santé aux villages les plus reculés à travers l'Afrique, "Aimes-Afrique" est la première Ong africaine spécialisée dans les activités médico-chirurgicales humanitaires, créée par un jeune médecin togolais, Dr Michel Kodom qui se concentre sur la médecine humanitaire et ayant une envergure internationale.

Selon Dr Kodom, le souci permanent de l'Ong "Aimes-Afrique", est d'œuvrer aux côtés des populations vulnérables.

"Pour la mission médico-chirurgica-



le humanitaire foraine gratuite de Notsè et ses environs, au moins 2.000 patients seront consultés dans quatre spécialités (Ophtalmologie, ORL, Pédiatrie, Chirurgie générale) et médecine générale. Et 150 à 200 opérations chirurgicales en ophtalmologie sont prévues en trois (3) jours", a-t-il souligné.

Les sites de consultations sont: l'Unité de Soins Périphériques (USP) de Wahala (8 avril), l'USP d'Asrama

(9 avril) et à l'hôpital de Notsè ville (10 avril) de 07H à 15H.

La phase opératoire va se dérouler du 11 au 13 avril. Seuls les patients retenus et ayant fait le bilan pré-opératoire dans les différentes localités par les médecins d'Aimes-Afrique/Togo seront opérés au Centre Hospitalier Préfectoral (CHP) de Notsè.

Une série de formations continues est également prévue à l'attention du personnel médical (prise en charge de plaie opératoire, asepsie en milieu hospitalier...) dans les différentes formations sanitaires.

L'Ong "Aimes-Afrique" a été créée le 19 janvier 2005 à Lomé. Basée dans la capitale togolaise, cette Ong a déjà à son actif plusieurs actions : 300 missions médico-chirurgicales humanitaires, 10.000 interventions chirurgicales, 300.000 consultations et 300 médecins généralistes et spécialistes volontaires engagés.

CINÉMA: Le long métrage "Shérifa" du togolais Steven AF projeté samedi dernier au grand public

LE LONG métrage "Shérifa" du togolais Steven AF, film de sensibilisation sur certaines pratiques africaines auxquelles sont soumises les filles, a été projeté samedi sur écran au grand public.

Tourné pendant environ 24 mois au Togo, au Sénégal, au Niger et aux États-Unis par des acteurs de plusieurs nationalités, "Shérifa" -film de 90 minutes - dénonce certaines pratiques africaines auxquelles sont soumises la fille et qui empêchent son épanouissement: l'excision, le viol, le mariage forcé, les violences, la maltraitance etc...

"Shérifa" - tourné en bonne partie dans la communauté Tém (région centrale du Togo) - est l'histoire d'une fille victime de ces traditions qui traitent à jamais son destin. Ce long métrage du jeune réalisateur togolais Steven AF invite les spectateurs dans ce monde où se côtoient, sexe, cru-



Le réalisateur togolais Steven AF

té cupidité et rites traditionnels. C'est un film de sensibilisation qui implique d'emblée les spectateurs et met au grand jour, d'une façon plus incisive, un destin presque banal de plusieurs jeunes filles soumises au poids des traditions.



Karima Issifou dans le rôle de Sherifa

"Le film expose des événements réels. Je l'ai présenté de manière simple pour pouvoir contenir le public jusqu'à la fin. +Shérifa+ est un film réalisé pour dénoncer un certain nombre de vices dont l'excision, les abus sexuels sur mineur et surtout des com-

portements qui empêchent le développement socioculturel et économique d'un pays", a expliqué Steven AF.

"L film s'est déroulé dans la communauté Tém, mais les événements n'appartiennent pas à cette communauté. Ce sont des événements communs à l'Afrique subsaharienne. C'est un film panafricain, c'est d'ailleurs pour cela que nous avons fait le déplacement du Niger et du Sénégal", a souligné Steven AF, de son vrai nom Steven Afanou.

Ce film a été produit par Sélifa Boukari; une togolaise vivant aux États-Unis qui fait de son combat la lutte contre l'excision, les mariages forcés, le trafic des enfants, le viol etc...

Steven AF a débuté au cinéma par l'écriture de scénario avant de se lancer dans la réalisation des vidéos musicales et publicitaires. Il a réalisé plusieurs clips vidéo des artistes de la chanson togolaise.

Evocation et Nostalgie :

Hermann Messan Hunkpati, le "Ressort" du réseau défensif

DOUÉ ET BIEN bâti sur le plan physique, Hermann Messan Hunkpati est un artiste de football qui a donné toute sa noblesse au poste de libero (arrière central). Irréprochable balle au pied tant dans les rangs de la Modèle de Lomé (Yellow Fever) qu'en sélection togolaise, il a le don de jaillir pour tacler sans peine tout attaquant et lui subtiliser le cuir. D'où le surnom légendaire de Ressort.

Bien difficile de remonter le temps pour y situer les débuts de l'élégant joueur. A la différence de certains joueurs de sa génération passés par des clubs de quartier, Ambroise Yaovi Geraldo Abayé, Kpodar Covi Louis, Sodjinshie William, Tchapo Fankeba, Anicet Ahamada, Ruffin Dossou Vasseho, Dotsè Aguzé au TP Hebiesso de Tokoin, Apéti Edmond Kaolo à Roc Invincible, Adodo Christian Lawson à l'Us Gorée, Tommy Sylvestre à Africa Sports, Germain Adamah Lobo chez Rodolph Jazzar au Racing Club ; le " phénomène " Ressort s'est directement éclaté sous les couleurs Jaune et Noir de la Modèle de Lomé, l'une des quatre premières formations togolaises.

Une génération dorée, sans couronne

Défenseur central, rapide et adroit dans la récupération, Hermann Messan Hunkpati au civil, est un spécialiste du tackle glissé. Joueur athlétique qui jaillit de sa défense pour appuyer l'attaque, Ressort apparaît en temps utile dans les 18 mètres adverses lors des corners. Et bien souvent, son puissant jeu de tête, lui donne l'occasion de débloquent des situations à l'avantage de son équipe

Il a défendu à la fin des années 60 et au début 70, la vareuse du Yellow Fever (autre dénomination) de la Modèle de Lomé, en compétitions africaines (Coupe d'Afrique des clubs champions) que se soit face au Stade d'Abidjan ou Africa Sports, voire le TP Englebert de Lumumbashi avec

ses vedettes d'alors Pierre Mukendi Kalala, Robert Kazadi ou Tshinabou. L'exemplaire capitaine modéliste a été aussi actif à Bamako face au Stade Malien avec des résultats plus ou moins satisfaisants.

Ancien international togolais sous la direction du regretté entraîneur allemand, Gottlieb Goëller ; il faisait partie de l'ossature ayant dompté les Black Stars du Ghana à Accra en mai 1971, avec en prime la qualification pour la 8e édition de la CAN à Yaoundé au Cameroun. Ressort y était en février 1972, avec ses coéquipiers Fiatty Arnold, Mébounou Kpadé, Michel Sokpoh, Daniel Barrigah, Emmanuel Atsu, Kaolo, Adjévi Gabriel, Tommy et autres. Après un score nul de trois buts partout en rencontre d'ouverture face aux Aigles du Mali du nommé Salif Keita ; la bande à Goëller se fera surprendre par les Lions indomptables du Cameroun sur la marque de deux à zéro avant de concéder un nul d'un but partout face au Kenya.

Déterminés, mais inexpérimentés, Ressort et les siens quitteront la compétition dès le premier tour. Le temps de remettre le métier à l'ouvrage ; le football togolais subit une " réforme sportive " avec la disparition en 1974 des mythiques clubs que sont la Modèle, le Dyto, l'Etoile Filante, le Racing Club et autres....Hermann Messan Hunkpati se retrouva sous les couleurs de Lomé 1 (Dema Club) ; une formation issue de la fusion du Dynamic Togolais, de Etoile Filante et de la Modèle. Arborant la couleur verte, et sous la direction technique de feu l'entraîneur Emmanuel Makandjouwola Cadiry, cette équipe qui n'est autre que le regroupement des meilleurs joueurs d'alors de Lomé atteint en 1977, le carré d'as de la Coupe d'Afrique des clubs champions face au Hafia FC de Guinée- Conakry.

Heureux capitaine modéliste Ressort a brandi à plusieurs reprises le titre de champion du Togo notamment en 1966, 1969, 1972 et 1973. Il le sera



Ressort, 1er à partir de la gauche lors d'un toast à Abidjan

par ailleurs sous les couleurs de l'équipe Lomé 1 notamment en 1974 et 1975. En dépit du refus des pouvoirs publics de laisser les joueurs togolais s'expatrier, Hermann Messan Hunkpati parvint à évoluer plusieurs saisons durant au FC 105 de Libreville au Gabon. Dans sa reconversion, il entrera dans le staff technique de cette formation sportive. La prestation de ce joueur phénoménal rappelle celle d'un autre, Julien Kossi Denké Wazo des Aiglons de Lomé jusqu'au milieu des années 80.

Ressort est sur le plan togolais de la génération dorée des joueurs tels que les regrettés William Sodjinshie Julien Cadiry, Fiatty Arnold, Kponton Sanvee, Jean Wilfried Ohin Agnakou, Geraldo Yaovi Ambroise, Pwi Amouzougan Akakpo, Agbala Watékou Luc, Pindra Ahanou, Awaléko Joseph Kpakpo, Apéti Kaolo, Gabriel Anator, Hilaire Agbéményaolé, Folly Arisco, Michel Sokpoh,...Mais aussi Joseph Ayivi Wolou, Assiongbon Robert Perrequito, Daniel Barrigah, Gervais Boèvi Lawson dit le Collégien du football, Julien Dovi Aguiar, Peter Ali Allassane, Vizah Sévi, Lawson Latévi Di Nallo, Kaolo, Sylvestre Tommy,

Ekpé Denagnon, Apampa Ramanou, Raphael de Souza, Pindra Sawoè, Ndjiké Mayé, Vinan Kodjovi, Doameko Kodjo, Amétépé Tabania, Koffi Dogbé, Adokpa Honoré.....

Au niveau africain, il a tuteuré entre autres, des célébrités à l'image de Jean-Pierre Tokoto, Jacob Bangoura, Chérif Souleymane, Maxime Camara, Ibrahima Keita Sory, Kalala, Kazadi, Kidian Diallo, Salif Keita, Mamadou Keita, Barkoroba Touré, Victor Owusu, Robert Mensah, Ibrahim Sunday, Oliver Acquah,

L'histoire est-elle cruelle au point de ne retenir que les vainqueurs ? Certainement pas ! De trophées à l'échelon continental, L'ex-joueur Ressort et ses coéquipiers n'en ont pas certes gagnés. Toutefois, le public sportif togolais garde un bien meilleur souvenir de leur époque. Que serait devenu l'emblématique capitaine de la Modèle s'il avait tenu à rester au pays ? A la traîne ; sans nul doute. Depuis son départ pour un " exil " sportif au Gabon, l'ex-international togolais, la soixantaine bien révolue, s'est fait rare au Togo ; le pays qui l'a vu naître, grandir et jouer avec brio au football.

©Ekoué Satchivi

LES OPPOSANTS POSENT LEURS VALISES EN EUROPE

Les opposants regroupés au sein de collectif "Sauvons le Togo" (CST) et de la coalition Arc-en-Ciel ont débuté, dimanche dernier, une campagne de promo en Europe.

Zeus Ajavon, Jean-Pierre Fabre, Olivier Amah, Dodji Apévon et Brigitte Adjamagbo-Johnson ont indiqué que des rencontres seraient organisées avec des responsables de l'Union européenne et avec des fonctionnaires des ministères français et allemands des Affaires étrangères.

" Nous allons leur expliquer la situation de coup de force permanent à laquelle se livre ce régime qui refuse un vrai dialogue avant les élections ", a déclaré Zeus Ajavon, l'un des leaders du CST, avant son départ.

Mais les européens, bien informés de la situation au Togo, rappelleront certainement à leurs interlocuteurs que le dialogue, maintes fois proposé par le gouvernement, a systématiquement été refusé par une partie de l'opposition.

Espérons simplement que toutes ces personnalités seront de retour à Lomé avant la fin des opérations de recensement électoral en zone 2 pour se faire enregistrer.

Notons que Jean-Pierre Fabre, inculpé au mois de mars de "complicité de destruction de biens publics et de groupement de malfaiteurs" dans l'enquête sur les incendies criminels de marchés de Kara et de Lomé, est interdit de quitter le territoire sans une autorisation préalable du juge.

MARGARET THATCHER IS DEAD

Margaret Hilda Thatcher (baronne Thatcher) ayant conduit les Tories au succès électoral en mai 1979 et dirigé par la suite la primature de la Grande Bretagne jusqu'en 1990 est décédée hier matin (8 avril 2013) des suites d'une attaque. Elle avait 87 ans.

Sumommée la " Dame de fer " (Ironwoman), Margaret Thatcher fut la première femme et la seule citoyenne britannique jusqu'à ce jour à assumer les fonctions de chef de gouvernement. Avec un record de longévité. Elle a été aussi l'unique femme à diriger le Parti conservateur de 1975 à 1990. Elle a eu durant son mandat à œuvrer au redressement de l'économie britannique.

Atteinte de la maladie d'Alzheimer et affaiblie physiquement, elle ne s'exprimait plus en public depuis 2002, sur les conseils de ses médecins, après avoir été victime de plusieurs attaques cérébrales. Elle laisse à la postérité le souvenir d'une figure majeure du XX^e siècle.

UN PUBLICITAIRE VEUT REBAPTISER L'AFRIQUE DU SUD "MANDELIE"

Le publicitaire sud-africain MuziKuzwayo a proposé de rebaptiser l'Afrique du Sud "Mandelia", en français la "Mandelie", en hommage au héros de la lutte anti-apartheid Nelson Mandela afin d'améliorer l'image de marque du pays à l'étranger et l'estime que les Sud-Africains ont d'eux-mêmes.

"Imaginez ce que serait de vivre dans un pays baptisé du nom d'un homme exaltant, exemple vivant du triomphe de l'esprit humain, au lieu d'un nom rappelant douloureusement une histoire peu délectable", a-t-il exposé ce week-end dans le Sunday Times où il officie comme éditeur. Avant d'ajouter: "Imaginez ce que serait de faire des affaires dans les capitales économiques du monde en disant aux gens qu'on vient d'un pays s'appelant la Mandelie".

Il a indiqué devant la presse que son idée lui avait "valu quelques coups de téléphone intéressés". Selon lui, "le nom Afrique du Sud est une cage qui enferme l'âme de ses habitants et les empêche d'ouvrir leurs ailes et de décoller". Il incarne "l'impossibilité pour les Sud-Africains de transcender leur histoire raciale", marquée par l'oppression économique et le refus du droit de vote à la majorité noire jusqu'en 1994.

Beaucoup sont encore aujourd'hui sur la défensive, observe-t-il: "Nous portons nos défenses raciales comme le canard ses plumes. Qu'on soit raciste ou pas, l'Afrique du Sud c'est la question du racisme, et ceux qui disent 'je ne vois pas les couleurs de peau' sont considérés comme des hypocrites". "Il est temps de renommer notre pays (...) et je propose un nom qui unirait la plupart d'entre nous, la Mandelie. Cela dopera l'estime de soi (dans le pays), parce que nous serons comme nos voisins de la Namibie ou de Zambie", poursuit Kuzwayo, chef d'entreprise et auteur de plusieurs ouvrages consacré aux nouveaux consommateurs sud-africains noirs. Prix Nobel de la paix 1993, Nelson Mandela a été de 1994 à 1999 le premier président noir de son pays, un dirigeant de consensus qui notamment a su gagner le cœur de la minorité blanche. Il a 94 ans.



TOGO EXPRESS

AGENCE DE DISTRIBUTION DE COURRIER

Lettre- Documents d'Affaires-Colis-Marchandises
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)

Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement

BP : 5022 Lomé Togo

Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11

Fax : +228 22 26 06 02

Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08

Email : togoexpress07@yahoo.fr

AFREEBIZZ

Première boutique en ligne
www.afreepress.info tél: 22 43 03 79 - 90 00 47 62

SAVOIR



NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo
www.savoirnews.net, l'INFO en Continu 24/24H
Tél (228) : 90 04 19 64 / 99 35 29 23/ 91 45 34 50
E-mail : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net